

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11870**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie Spécialité: Genre, Égalité et Politiques Sociales (GEPS)

Nouvel intitulé : Mention Études sur le genre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Chancelier des Universités, Président de l'Université Toulouse - Jean Jaurès

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

332 Travail social, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un(e) professionnel(le) en charge de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques sociales du point de vue de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il (elle) est en charge de l'analyse approfondie des modes d'intervention de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que les instances supranationales (Union européenne). Il (elle) évalue la mise en application de ces réglementations par les collectivités locales et le secteur associatif notamment à partir des pratiques du travail social et utilise les outils d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques sociales selon les principes du mainstreaming.

Ce(tte) professionnel(le) conduit des projets d'action sociale en liaison avec les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels. Il (elle) évalue les dispositifs d'accueil, de formation et d'insertion, et promeut des actions innovantes pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes.

#### Compétences techniques de base

- Connaître le paysage institutionnel national et supra-national, le fonctionnement des structures et les outils de l'intervention étatique en faveur de l'égalité selon la perspective du mainstreaming.
- Appliquer les outils d'analyse relatifs au domaine étudié.
- Conduire des projets.

#### Participer à la préparation de l'action des pouvoirs publics et/ou du secteur associatif

- Sélectionner, gérer, traiter et suivre les évolutions de l'information pertinente à son domaine d'activité et/ou à un territoire donné.
- Recueillir les données de terrain, les traiter à l'aide d'outils scientifiques et dans une perspective d'explication théorique.
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels.
- Informier et conseiller les différents acteurs/actrices de son champ d'action.
- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'action.
- Réaliser des études financières et techniques.

#### Assurer la mise en œuvre des actions

- Monter des dossiers (techniques, administratifs, financiers) et mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre d'un projet en respectant les délais impartis.
- Intervenir sur le terrain, soit à titre préventif, soit à titre de contrôle et/ou d'instruction de dossiers.
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur un programme.
- Encadrer, animer, coordonner et contrôler une équipe de collaborateurs/collaboratrices.

#### Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des actions

- Évaluer l'impact des procédures administratives et techniques des services.
- Analyser les pratiques de terrain et évaluer leur conformité avec les programmes, mesures et textes réglementaires.
- Rendre compte de la conduite des travaux devant les autorités hiérarchiques et les instances de coordination des politiques de l'Etat.
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).
- Diffuser les informations et assurer leur valorisation.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Collectivités territoriales, secteur associatif, organismes internationaux.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- conseiller/Conseillère en développement local
- chargé/chargée de mission, de projet à l'égalité hommes-femmes,

Sous réserve d'obtention de concours :

- attaché/attachée territoriale
- contrôleur/contrôleuse, inspecteur/inspectrice du travail et de l'emploi

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1502 : Contrôle et inspection des Affaires Sociales

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Pré-requis:** Le Master GEPS s'adresse :

- aux titulaires d'une Licence (pour le M1 GEPS) ou d'un Master 1 en sciences humaines et sociales (A.E.S., anthropologie, économie & gestion, ethnologie, géographie, histoire, psychologie sociale, sociologie), en droit ou, exceptionnellement, dans d'autres disciplines (pour le M2 GEPS) ;
- aux professionnel(le)s de l'Action sociale.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE.

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Master 1ère année**

**Semestre 7**

- UE 140 Approches des politiques sociales (9 ECTS ; 50h)
- UE 141 Le genre et la question sociale (9 ECTS ; 50h)
- UE 142 Institutions et décentralisation (3 ECTS ; 25h)
- UE 143 Théorie du genre 1 : Égalité, Mixité, Parité (3 ECTS ; 25h)
- UE 144 Informatique appliquée (3 ECTS ; 25h)
- UE 145 Langues (3 ECTS ; 25h)

**Semestre 8**

- UE 240 Genre et Méthodologie (12 ECTS ; 75h)
- UE 241 Le genre du travail (6 ECTS ; 25h)
- UE 242 Sociologie du travail 1 : théories et méthodes (3 ECTS ; 25h)
- UE 243 Théories du genre 2 : Egalité, Mixité, Parité (3 ECTS ; 25h)
- UE 244 Socio : pratiques de la communication orale et écrite (3 ECTS ; 25h)
- UE 245 Langues (3 ECTS ; 25h)

**Master 2ème année**

**Semestre 9**

- UE 350 Le genre des politiques sociales (6 ECTS ; 75h)
- UE 351 Santé, sexualités, familles, vieillesse (4 ECTS ; 75h)
- UE 352 Emploi, formation, insertion (4 ECTS ; 50h)
- UE 353 Théories du genre 2 : Egalité, Mixité, Parité (3 ECTS ; 25h)
- UE 354 Politiques de la ville, politiques de sécurité, logement (4 ECTS ; 50h)
- UE 355 Management de projets (1) (3 ECTS ; 25h)
- UE 356 Construction du projet professionnel (3 ECTS ; 25h)
- UE 357 Langues (3 ECTS ; 25h)

**Semestre 10**

- UE 450 Stage (22 ECTS)
- UE 451 Management de projets (2) (4 ECTS ; 50h)
- UE 452 Méthodologie appliquée à la situation de stage (4 ECTS ; 50h)

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu

**Validité des composantes acquises :** illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Le Master GEPS fera partie intégrante d'un <b>Master européen EGALES -Études de Genre pour des Actions Liées à l'Égalité dans la Société</b> (Lifelong Learning Programme, ERASMUS Curriculum Development projects), dont le projet a été accepté par l'Europe en juillet 2009. (Numéro de référence: 502116-LLP-1-2009-1-FR-ERASMUS-ECDCE).

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, portant création du diplôme national de master

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse-II à délivrer les diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse2.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Toulouse - Jean Jaurès / UFR Sciences, Espaces, Sociétés / Département Sociologie

##### Historique de la certification :

Ce Master succède à l'ancien DESS « Politiques Sociales et rapports sociaux hommes-femmes » et au master 2 professionnel « Genre et Politiques Sociales ».

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse - II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date du 25 mars 2014.

**Certification suivante :** Mention Études sur le genre